

CCAS

Centre communal d'actions sociales



Entraide

Solidarité

Mobilité

Logement

Emploi

Allocations

RSA

Accueil

Handicap

Soutien

Jeunes

Personnes âgées

Alimentation

Aide financière



Edito - Présentation du CCAS

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est un service public local dont le rôle principal est d'aider les administrés sur les démarches à effectuer dans le domaine social. Il est présidé de plein droit par le Maire. Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres extérieurs représentant d'associations intervenant auprès des différentes catégories de la population. Le CCAS intervient en faveur de l'ensemble des habitants de Rots et des personnes les plus en difficultés : les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes, les personnes isolées et les familles et leurs enfants.

Le CCAS a pour missions :

- d'accueillir ;
- d'informer les administrés ;
- d'aider à la constitution de dossiers ;
- d'attribuer des aides spécifiques et d'orienter si nécessaire vers d'autres structures

Il exerce sa mission en liaison étroite avec les services et institutions publiques et privés et veille ainsi à permettre aux habitants qui le sollicitent d'accéder à l'ensemble de leurs droits.

1 - Aide sociale légale/obligatoire : aide à la constitution des dossiers d'aide sociale, compilation, validation des pièces justificatives et participation à leur instruction (RSA, allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale à l'hébergement, aide sociale pour admission en EHPAD, fonds de solidarité habitat, aide médicale d'état...). Elle oriente les demandeurs et transmet les dossiers aux autorités décisionnelles compétentes (conseil départemental, organismes de sécurité sociale, préfecture...) ; domiciliation des personnes sans domicile (domiciliation pour leur courrier pour faire valoir leurs droits sociaux)

2 - Aide sociale facultative : elles sont décidées et votées par le Conseil d'Administration. Le CCAS dispose d'un budget propre alimenté en grande partie par le Conseil Municipal. Ces aides concernent différents domaines liés à la vie quotidienne et sont destinées à apporter un soutien financier ponctuel pour :

- des besoins alimentaires ;
- le paiement de factures liées à l'énergie, le logement, la restauration scolaire, des frais de santé, de formation, de transport...

Sommaire

- **Action Séniors (page 3-5)**
- **Action personnes en situation de handicap (page 6)**
- **Action familles/enfance/jeunesse/ménages (page 7-13)**
 - Emploi
 - Mobilité
 - Logement
 - Numéros utiles
 - Numéros d'urgence
- **Hygiène alimentaire (page 16)**
- **Trombinoscope (page 17)**

L'action pour les Séniors

- Portage des repas :

ADMR - Carpiquet : 02 31 26 84 84 / Bretteville l'Orgueilleuse : 02 31 08 17 28

14 Repas Services - ASTREA - Bretteville sur Odon : 02 31 36 44 39 / 06 89 42 17 02

Les Menus Services - Mondeville : 02 31 77 97 35

Age d'Or Services - Caen 02 31 23 81 88 - 07 50 59 55 66 / Bayeux 02 31 51 79 93

Agence Congar - Multiservices - Caen : 02 31 91 77 61

A.R.A.A Services - Caen : 06 10 57 22 51 / 02 31 37 13 26

- **Téléassistance** : Vitaris 02 31 99 04 62

- Service d'aide à domicile :

ADHAP - Caen : 02 31 06 11 95

ADMR - Carpiquet : 02 31 26 84 84 / Bretteville l'Orgueilleuse : 02 31 08 17 28

Age d'or services - Caen : 02 31 23 81 88 ou 07 50 59 55 66 / Bayeux : 02 31 51 79 93

All Men Services - Tilly sur Seules : 02 31 95 35 09 / 06 84 20 19 79

Aquarelle - Bretteville sur Odon : 02 31 79 35 88

Axeo - Caen : 02 31 47 92 95

Auxi'life - Caen : 02 31 52 02 03

L'action pour les Séniors

Domaliance - Caen : 02 31 83 65 11

Domicilis - Mouen : 02 31 08 31 64

Domidom - Caen : 02 31 08 31 64

Être - Caen : 02 31 34 99 63

Homalia - Caen : 02 31 50 38 40

Le Loup Blanc - Caen : 09 86 46 57 45

Onela - Caen : 02 31 78 05 55

Petit Fils - Saint Contest : 02 61 52 41 30

Senior Compagnie - Caen : 02 31 38 70 36

Sous mon Toit (DESTIA) - Hérouville St Clair : 02 31 44 90 79 / 02 14 39 00 15

UNA - Caen : 02 31 35 47 57

Vitalliance - Caen : 02 31 54 31 09

- Aides financières

APA - Allocation personnalisée d'autonomie

ASPA - Allocation solidarité aux personnes âgées

ASI - Allocation supplémentaire d'invalidité

Allocation simple d'aide sociale pour les personnes âgées

ASH - Allocation sociale d'hébergement

Aide des caisses de retraite

Aides fiscales pour personnes âgées

Aides au logement

Aide-ménage à domicile

Prise en charge des repas

CSS - Complémentaire santé solidaire

L'action pour les seniors



Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour objectif d'informer les usagers sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes âgées : accès aux droits, aides et prestations, mais également services de soutien à domicile, offres de soins, loisirs et structures d'accueil. Dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'équipe médico-sociale du CLIC élabore également des plans d'aide dont elle assure la mise en oeuvre et le suivi, sur la base d'une évaluation dans votre lieu de vie.

Coordonnées : CLIC, Circonscription d'action sociale de Caen Ouest
Rue de l'église - Douvres la Délivrande
02.31.37.64.64/cliccaenouest@calvados.fr
Horaires d'ouverture : 9h/12h et 13h30/16h30 (jeudi après-midi à Ouistreham)



Pour plus d'informations Aide au domicile : L'ADMR est un des Services d'aide à domicile qui intervient sur notre secteur.
02.31.26.84.84/02.31.08.17.28

SSIAD (Services de Soins Infirmiers à domicile) : ils assurent, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers. 1, place Poulbot 14610 Colomby-sur-Thaon. 02.31.51.30.31

L'action pour les personnes en situation de handicap



Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Cette allocation permet d'assurer un revenu minimum, sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Cette prestation est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap. Cette aide est versée à la personne qui en assume la charge. Elle peut être complétée, dans certains cas, d'un complément.



- Accueil téléphonique de 9h30 à 12h15
- Accueil physique de 13h30 à 16h15 (fermé le mardi)
- 02.31.77.76.76

CAP Emploi St Contest : 02 31 93 24 24

L'action pour les familles/jeunesse/ enfance/ménages



Familles



Département du Calvados
BP 20520
14035 Caen CEDEX 1
Tel : 02.31.57.14.14



3230
09.69.37.32.30



3646

IMPÔTS

02.31.38.34.60



09.71.10.39.60

**Centre Médico Social
de Thue et Mue**

02.31.80.67.28

Bibliothèque Rots

02.31.73.75.97

L'action pour les familles/jeunesse/ enfance/ménages



Jeunesse



02.31.06.95.99



02.31.27.80.80



02.31.46.21.46

Enfance



PMI - Protection maternelle infantile :
02.31.80.67.28 - sur RDV - St Manvieu Norrey

Crèche Bout'chou : 02.31.74.24.28

Relais assistant(e)s maternel(le)s de L'Escale :
02.31.26.05.76/07.49.23.11.98
Relais assistant(e)s maternel(le)s de L'Oasis :
02.31.24.87.06/07.81.19.07.36

L'action pour les familles/jeunesse/ enfance/ménages

Ménages



Association intercommunale
d'aide à l'emploi
Article de Stéphanie Fautras
(Conseillère en emploi)
02.31.26.95/a.i.a.e@wanadoo.fr

Un service de proximité ouvert à tous publics : jeunes, demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle emploi), bénéficiaires du RSA, salariés, employeurs, particuliers employeurs, particuliers proposant leurs services.

Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé).

- **Mairie d'Authie** : tous les matins de 8h45 à 12h15 ;
- **Mairie de Bretteville l'orgueilleuse** : le jeudi de 14h à 16h ;
- **Mairie de Creully** : un mardi sur deux de 9h à 12h ;
- **Mairie de Carpiquet** (espace Athéna) : le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h ;
- **Mairie de St Manvieu Norrey** (salle de la Londe) : le 2e mardi de chaque mois de 14h à 17h ;

Et sur RDV dans les communes adhérentes : Authie, Cairon, Carpiquet, Creully, Rosel, Rots, St Manvieu, Thaon, Thue et Mue

Un service emploi :

- Inscriptions Pôle emploi et Agences intérimaires, abonnements sur les sites de recherche d'emploi ;
- Aide à la création d'espaces personnels, mise en ligne des CV, candidatures en ligne et télé candidatures sur le site Pôle Emploi ;
- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation ;
- Préparation aux entretiens d'embauche (simulations) ;
- Aide à la recherche d'entreprises (stages, contrats en alternance...) ;
- Mise à disposition des offres d'emploi et des dates d'entrée en formation ;

L'action pour les familles/jeunesse/ enfance/ménages

- Mise en relation directe avec les employeurs et/ou positionnement sur des offres ;
- Informations sur les mesures d'accès à l'emploi, dispositifs et prestations Pôle emploi ;
- Conseils et orientation sur les métiers, les concours, les formations ;
- Insertion professionnelle, mise en relation avec des structures adaptées ;
- Jobs étudiants, jobs d'été...

Accompagnement humain : Ecoute, Soutien, et Travail de Remobilisation

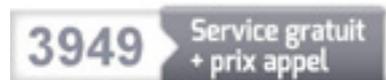
- Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repas, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...) ;
- Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un.

Vous pouvez déposer vos offres d'emploi, rémunération et CESU (chèques emploi service universels).

Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact.



<https://www.emploi-caennormandie.fr/>



L'action pour les familles/jeunesse/ enfance/ménages



Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parent isolé ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

L'action pour les familles/jeunesse/ enfance/ménages



twisto

02.31.15.55.55

Resago N°1

09.70.83.00.14

Flexo bus N°7

Tour Leroy 22h30-00h30
Vendredi et samedi soir



TER
Normandie

0800 801 801



02.31.15.55.55

Bourse au permis

Bourse au permis B avec l'auto école Rétro Conduite de Cairon, pour les habitants de Rots, tous âges confondus et sous conditions de ressources. Une réduction sur le coût total du forfait sera appliquée moyennant 20 heures de bénévolat pour la commune ou une association de la commune.

Aide vélo

La commune a décidé d'octroyer une aide de 50€ en supplément des 50€ de Caen la Mer et des 100€ de l'Etat pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Sous conditions de ressources (ne pas dépasser 13 489€ pour une personne seule). Le formulaire pour la demande est à votre disposition en mairie.

L'action pour les familles/jeunesse/ enfance/ménages



Logement



02.31.86.70.50



02.31.27.50.00



02.31.38.31.38



02.31.30.36.36

CLLAJ

02.31.95.38.32

**Fond de solidarité
pour le logement**

02.31.57.14.14

**Aide financière à la
rénovation
des logements privés**

02.31.43.16.13

Les numéros utiles

- Mairie de Rots :

mairiederots@rots.fr ou par téléphone au 02.31.26.50.54.
Prendre rendez-vous avec Stéphanie Fautras (adjointe responsable
du CCAS/Service à la personne) au 06.80.32.36.43.
Pour toute demande, vos justificatifs de ressources et de charges
seront demandés ainsi que le dernier avis d'imposition.

- Gestion des déchets et déchèteries CLM : 02 31 304 304

- Fourrière : 0 890 26 07 00

- Gaz d'urgence : 0 800 47 33 33

- EDF : 09 69 32 15 15

- Gendarmerie : 02 31 08 35 63



Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
11 rue Tronchet, 75008 Paris
01.42.97.52.41

- **Infirmières de Rots** : Virginie Deprez/Sophie Brard :
06 26 74 41 22 / Célestine Haloche : 06 24 05 17 51

- **Osthéopathe Rots** : Brice Marcouiller : 06 19 30 70 12

- **Pharmacie de garde** : 32 37

- **Mutuelle communale** : Mutualia - Elodie Ruault : 06 74 82 84 24

Les numéros d'urgence



3919 : Violence femmes info

3624 : SOS médecin

119 : Enfance maltraitée

02 41 48 21 21 : Centre anti poison

Hygiène alimentaire

Prévention et recommandations :

Comment savoir si un aliment est sain ?

Des alertes alimentaires sont diffusées quotidiennement par les producteurs, les fabricants, les négociants, l'Etat...
Quand un aliment est non conforme aux règles de l'hygiène, on le retrouve sur le site «Rappel conso», accessible à tous.

Par exemple :

- Attention aux manipulations de denrées alimentaires sans lavage des mains au préalable, avec des conséquences parfois mortelles
- Attention aux viandes hâchées mal ou insuffisamment cuites, ou encore aux pizzas réchauffées aux micro-ondes (qui ne détruit pas les microbes présents initialement)
- Attention aux produits frais conservés à une température ou des conditions de stockage inopportuns entraînant une toxiinfection par des salmonelles (40% des toxiinfections), des colibacilles, des listérias, du staphylocoque...

Les conséquences : on en entend parler dans les médias quand c'est grave (cas mortels concomitants), et chaque année on compte environ 17 500 hospitalisations et 1 mort par jour suite à la consommation de produits alimentaires non conformes aux règles d'hygiène de base (notamment l'infection E.coli).

Des initiations peuvent être faites par un responsable de la sécurité alimentaire au travers de diverses interventions. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser au CCAS qui mènera différentes séances d'initiation sur ces sujets.

Membres du CCAS de Rots



Andrée TALVAST



Christian PIEN



Claudine MORAINÉ



Corine
BRUNETEAU
FALET



Dorothée Pitots
BLESTEAU



Joëlle SOREL



Liliane TASSILLY



Marie-José LUCAS



Michel
Bourguignon
Président



Michel PIQUOT



Mireille MENEZ



Mireille AMIOT



Raymonde
BOYELDIEU



Stéphanie
FAUTRAS
Vice-Présidente

Référents des 3 villages

Rots

Alain Favre, Liliane Tassilly,
Raymonde Boyeldieu
mairiederots@rots.fr

Lasson

Michel Bourguignon, Stéphanie
Fautras, Marie-José Lucas
mairiedelasson@rots.fr

Secqueville-en-Bessin

Joëlle Sorel, Christian Pien
mairiedesecqueville@rots.fr